



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2015

L'an deux mille quinze et le 28 mars :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Ibis Berthier Porte de Clichy le samedi 28 mars 2015.

10h : 58 clubs sur 130 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 356 voix sur 539.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 177 voix.

Conformément à l'article 4.3 des Statuts de la F.F.H., l'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir au moins la moitié des membres en exercice représentant au moins la moitié des voix. Seuls 58 clubs sur les 130 autorisés à prendre part au vote étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir. Ainsi, une prochaine Assemblée Générale Extraordinaire devra être convoquée afin de se prononcer sur les modifications de Statuts suivantes :

- *Article 2.4 : Autres organes de la Fédération*
- *Article 1 : DISPOSITIONS RELATIVES AU BUT ET A LA COMPOSITION DE LA FEDERATION*
Article 1.1 But : Modification de l'adresse du siège social de la Fédération Française de Hockey.

Assemblée Générale Ordinaire

1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

La séance est ouverte par Monsieur Olivier MOREAU, Président de la Fédération Française de Hockey.

« Chers amis,

Avant toute chose, je voudrais remercier Anaïs et Jean-Jacques qui ont préparé et organisé cette Assemblée Générale. Merci à vous tous, les forces vives du Hockey français, d'être venus aujourd'hui participer à cette réunion annuelle.

C'est, je le souhaite, avec plaisir et transparence que nous devons tous saisir cette occasion pour mieux nous comprendre, pour fixer les idées sur quelques points essentiels de notre politique et pour débattre des questions qui vous préoccupent.

Ce sont ces échanges qui nous permettent de mieux percevoir vos attentes et de construire ensemble l'avenir du Hockey Français. Nous aborderons tous ces points en fin de matinée après la pose.

Dans un premier temps, avec les interventions de notre Secrétaire Général, de notre Directeur Technique National et de notre Trésorier, nous allons vous rappeler quelques faits majeurs et caractéristiques de l'année 2014.

Nous sommes bien en ligne avec la politique fédérale que je vous aie proposée, il y a maintenant deux ans, et nous enregistrons quelques résultats significatifs :

- Une augmentation du nombre de licenciés (+ 4% vs N-1)
- Une situation financière assainie et une meilleure trésorerie.
- Le début de la mise en œuvre d'actions en faveur du Développement et de la Formation. Des facteurs clés pour notre avenir.
- Des collectifs France bien gérés et performants pour certains d'entre eux.
- Une équipe de France Hommes qui est bien au centre de notre communication et qui doit contribuer à mobiliser nos futurs partenaires et sponsors. C'est derrière cette équipe que nous devons tous nous retrouver.

Après cette petite introduction, place au rappel des faits qui ont marqué l'année 2014. »

2. Actions et résultats 2014

2.1. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire Elective et Extraordinaire du 5 avril 2014

L'assemblée ne formule aucun souhait de modification. Le procès-verbal est adopté.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité

2.2. Rapport Moral 2014 par le Secrétaire Général

Cf. annexe 1

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

2.3. Rapport Sportif par le Directeur Technique National

Cf. annexes 2-1 et 2-2.

2.4. Rapport Financier par le Trésorier

Cf. annexe 3

2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes

Cf. annexe 3

2.6. Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2014 --> 31 Décembre 2014

Cf. annexe 3

2.7. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de 6 ans allant du 01.01.2015 au 31.12.2020.

Commissaire aux Comptes Titulaire :

KPMG SA - IMMEUBLE LE PALATIN - 3 COURS DU TRIANGLE - 92939 PARIS LA DEFENSE

Commissaire aux Comptes Suppléant :

SALUSTRO REYDEL - Immeuble le Palatin 3 cours du Triangle - 92939 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Résultat du vote : Abstention 3 – Contre 38 – Pour 315

REMISE DES DISTINCTIONS 2014 DE LA F.F.H.

Les « Distinctions » de la Fédération Française sont l'occasion de récompenser les acteurs du hockey français qui ont œuvré à faire de notre saison un succès : faire connaître les réussites des clubs, des ligues et des comités départementaux, remercier les bénévoles pour leur implication et la qualité de leur travail.

Sur proposition des Ligues, le Bureau de la F.F.H. a désigné les lauréats suivants :

Bénévole de l'année : Valérie BINCE

Valérie est membre du comité directeur du Douai Hockey Club. Elle est responsable administrative pour toutes les équipes jeunes. Son action a contribué au développement du hockey féminin à Douai

Actions réalisées : Valérie, est l'initiatrice, la cheville ouvrière du First World War Centennial International Youth Hockey Tournament.

Le First World War Centennial International Youth Hockey Tournament est un projet labellisé par la Mission du Centenaire 14-18. C'est le seul évènement sportif labellisé par la mission du centenaire. La première édition a eu lieu en avril 2014.

C'est un projet d'ampleur internationale unique, entre sport et mémoire de la Première guerre mondiale.

Ce projet a pour objectif de promouvoir l'amitié entre les jeunes de France et ceux des pays qui ont combattu dans la région du Nord-Pas de Calais lors de la Première Guerre mondiale, mais aussi de leur faire comprendre cette période historique et de créer des liens durables entre eux.

Il repose ainsi sur la participation à des rencontres amicales de hockey sur gazon et sur des visites et des activités commémoratives, le tout organisé sur une période de 5 jours. Tous les jeunes participent à l'ensemble de ces journées afin de tisser des liens d'amitié, mais aussi de faire découvrir l'Histoire dans un contexte global et international. Ce projet se fonde donc sur les valeurs du sport, du respect, de la paix, de l'ouverture au monde et de l'amitié.

Dirigeant de l'année : Jean-Noël MOUCHE

Elu Président du Club de Segré depuis le 1^{er} février 1999, Jean-Noël est très actif au sein de son Club et participe au développement de celui-ci notamment par la mise en place d'une convention avec le Collège de SEGRE, mais aussi la structuration de la ligue et mise en place de l'ETR.

En plus d'une implication au sein de son club, Jean-Noël est investi au sein de la FFH en tant que président de la CSN et membre du Bureau.

Ethique, humanité et convivialité sont ses valeurs.

Club de l'année : Hockey Club du Trèfle (91)

Représenté par Nicky SCHMIDT

Licenciés : 75

Pourcentage élevé de féminines : 50 %

Equipes : 3 équipes jeunes (dont 2 filles et 1 garçon) gazon et salle

2 ententes adultes (1 femme et 1 homme) gazon et salle

Projet 2014 : Pas de terrain gazon (objectif d'une construction prochaine)

Jeune Club de l'Année : Union Sportive Saint Gilles Hockey (35)

Représenté par M. Bernard BINET

Date de création : 2010

Licenciés : 52

Equipes inscrites aux Championnats FFH :

4 équipes U8-U10 en championnat de Bretagne

1 équipe U16 en Championnat LPLH de Hockey en salle

1 équipe U12 en entente dans le championnat CD 44

Nombre de Bénévoles/ Entraîneurs :

- Bénévoles dirigeants : 1 bureau actif de 4 personnes + 4 à 5 bénévoles réguliers
- 1 entraîneur diplômé pour 2h30 hebdomadaire

Actions de développement :

- Interventions scolaires dans l'école primaire privée de la commune
- Forum des associations
- Organisation d'un tournoi de Hockey en salle - Challenge de Bretagne Jeunes et Sénior le 29/11/2014

Valorisation des bénévoles :

2013 : 1 tournoi senior de Hockey en salle

2014 : Coupe de Bretagne jeune de Hockey sur gazon (juin) + Challenge de Bretagne de Hockey en salle (novembre)

2014 : Création d'une section adulte loisirs avec inscription d'une douzaine de pratiquants

3. Politique fédérale générale 2015-2016

3.1 Transfert du siège social de la F.F. Hockey

Conformément à l'article 1.1 des Statuts, l'Assemblée Générale est appelée à se prononcer sur le transfert de siège social de la Fédération Française de Hockey à l'adresse suivante :

Tour Gallieni 2 – 36, avenue du Général de Gaulle - 93170 Bagnole.

Résultat du vote : Abstention 40 – Contre 0 – Pour 316

3.2 Modifications des Statuts (cf. O.D.J. A.G. extraordinaire), du Règlement Intérieur et du Règlement disciplinaire

Faute de quorum, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir.

Les modifications du Règlement Intérieur et du Règlement disciplinaire sont disponibles en *annexe 4*.

3.3 Constitution de la Ligue de Bourgogne - Franche-Comté

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

3.4 Intervention du Président de la Fédération Française de Hockey : Perspectives 2015

« Chers amis,

Après vous avoir informé ou rappelé les faits marquants de l'exercice 2014 et après ce petit break qui nous a donné l'occasion de féliciter et surtout de remercier tous les bénévoles qui ont contribué à faire "vivre" notre sport sur une grande partie du territoire français, je voudrais attirer votre attention sur quelques points clés, ceux qui vont guider notre action en 2015.

En parfaite cohérence avec la politique "d'ouverture" que je vous ai proposée il y a deux ans, ces actions visent avant tout :

- **A augmenter le nombre de licenciés.** Je n'insisterai jamais assez sur la nécessité absolue d'atteindre cet objectif pour nous assurer de pouvoir maintenir et développer la pratique de notre sport en France ces prochaines années.
- **A développer les services aux clubs** que nous pouvons proposer afin de les aider à renforcer leurs structures et à développer les liens qui les rapprochent de la Fédération.

- **A rechercher des partenaires privés**, ceux qui partagent nos valeurs, ceux qui peuvent soutenir nos actions. Cela concerne la fédération mais aussi chaque ligue, chaque club. Il nous faut nécessairement augmenter nos ressources financières.
- **A multiplier des actions spécifiques de Développement**, en particulier pour les filles, en nous aidant à la détection et à la formation de jeunes arbitres, en organisant le plus souvent possible des plateaux, des journées de crosses couleurs et toutes sortes d'autres manifestations.
- **A faire "briller" nos collectifs France** pour sortir de l'anonymat et donner l'ambition de la réussite à tous nos jeunes. C'est notre vitrine !!!
- **A jouer au Hockey et à faire jouer** le plus grand nombre de personnes (filles, garçons, étudiants, parents, seniors, vétérans ...) en adaptant nos règlements mais surtout pour entretenir la convivialité qui caractérise notre sport et pour assurer le lien indispensable entre les générations. Pensons à nos anciens qui ont partagé notre passion, ils sont aussi notre AVENIR.

Tous ces points seront revus et détaillés dans les échanges que nous devrions avoir au cours de cette journée, mais je voudrais insister sur quelques points spécifiques et quelques propositions concernant : l'augmentation du nombre de licences, les relations avec nos partenaires, la WL3 à Anvers, la nouvelle Académie de Hockey, notre politique en matière d'arbitrage et enfin vous donner quelques informations sur le soutien que nous devons apporter à la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024.

1. Les Licences :

- A la fin du mois de février, il nous manquait un peu plus de 1100 licences à enregistrer pour être au niveau de l'année dernière et il nous en faudrait 2 000 pour respecter notre plan de marche. Nous disposons à la Fédération d'une organisation et d'une structure difficilement compressibles, mais nous pourrions gérer la Fédération à peu près dans les mêmes conditions avec 3 à 4 000 licenciés de plus. Ce doit être notre objectif parce que cela nous assurerait d'une augmentation de nos recettes d'environ 150 000 € et nous protégerait des conséquences d'une baisse des subventions et des incertitudes du soutien financier de nos partenaires.

- Pour atteindre nos objectifs et pour augmenter significativement le nombre de licences avant le 30 juin, mais aussi parce que vous-mêmes vous proposer une réduction du montant de votre cotisation à toutes les personnes qui sont tentées de s'inscrire en cours de saison, je vous propose à mon tour de participer à cet effort et de mettre en place un système de primes que la fédération versera aux clubs et aux Comités Départementaux sur les licences enregistrées à compter du 1^{er} avril.
- Le principe serait le suivant : Voir les deux slides
- Décision après concertation et échanges : OUI / NON

2. Nos partenaires :

- Nous mettons progressivement en place des conventions avec nos partenaires qui sont en général des fournisseurs. Nous ne pouvons pas gérer convenablement la Fédération, si nous ne travaillons pas dans la durée et si nous nous limitons à des partenaires de circonstances. Il faut donc négocier avec eux des engagements donnant/donnant.
- Nous attendons de nos fournisseurs des prix compétitifs, en dessous des prix de marché et/ou un soutien financier direct, mais en échange ces partenaires comptent bien sur nos 15 ligues, nos 160 clubs et nos 10 000 licenciés pour promouvoir ou vendre leurs produits.
- Nos négociations seront d'autant plus utiles et rémunératrices si nous pouvons compter sur nos ligues et sur nos clubs pour interroger nos partenaires et les mettre en compétition avec vos fournisseurs habituels. Je me permets là encore d'insister pour que vous jouiez le jeuc'est l'intérêt de tous. Il ne s'agit pas de vous imposer tel ou tel fournisseur, vous êtes bien entendu maître de votre politique, mais certaines offres peuvent largement vous intéresser. Contactez nos partenaires à chaque fois que possible. Nous en tirerons tous un avantage.
- Aujourd'hui vous pouvez interroger :
 - ERIMA/SODIMAJE pour vos équipements.
 - ASTROTURF par Antoine François pour la réfection et la réalisation de nouveaux terrains.
 - CAP 5 pour vos déplacements et pour la location de véhicules.

- **Quick** pour faire la promotion du Hockey auprès de leurs clients.

3. L'équipe de France à ANVERS :

- Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur une communication autour de "RIO LE DEFI" qui vise à mettre en avant notre équipe de France et à donner le plus de lisibilité possible du fait des performances de l'équipe. Les résultats obtenus en Afrique du Sud et notre qualification pour le dernier tour de la World League en juin à Anvers nous confortent dans cette politique. Nous avons deux opportunités :
 - Attirer des nouveaux sponsors.
 - Mobiliser nos supporters
- Les outils de communication sont prêts et il convient maintenant d'**attirer quelques sponsors ou partenaires** qui pourraient participer financièrement à la préparation de l'équipe. Nous en avons besoin, mais à ce jour les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants (problèmes conjoncturels ? méthode de prospection ?) et nous sollicitons chacun d'entre vous pour nous mettre en relation avec quelques décideurs de PME ou d'entreprises moyennes qui connaissent le Hockey et qui sont attachés à nos valeurs. Nous devrions au moins pouvoir vendre à une ou deux entreprises le maillot de l'équipe de France.
- Mais il est surtout très important **que nous arrivions à mobiliser le plus grand nombre de supporters** pour pousser l'équipe de France à l'exploit. A la suite de la bonne performance de l'équipe au CAP et de ses résultats nets et sans bavure, acquis avec la manière, les joueurs auront besoin de nous, de nous tous pour se surpasser. Pour obtenir une qualification aux jeux de RIO, une petite fenêtre vient de s'ouvrir, le hockey français ne doit pas laisser passer cette chance.....nous sommes tous concernés.
- Pour afficher notre soutien et notre volonté de participer à la "victoire", la Fédération vous propose :
 - De venir très nombreux assister aux matchs de préparation de l'équipe de France que nous organisons entre le 20 mai et le 12 juin à Cambrai, Lille, Le Touquet, Lambersart et Wattignies contre les équipes de la Pologne, de la Chine, de l'Inde. Le programme doit être finalisé très rapidement.
 - D'acheter 500 places pour chaque match de l'équipe de France que nous proposerons aux clubs entre le 1^{er} et le 20 avril.

- Pour toutes ces manifestations, nous comptons sur la présence de beaucoup de nos licenciés et nous souhaitons pouvoir monter rapidement un "Club de supporters".

4. L'Académie de Hockey :

- Elle a été créée pour que nous soyons tous plus performants, mais aussi pour pouvoir bénéficier de financements spécifiques en matière de formation et ainsi limiter autant que faire se peut la charge financière, pour les clubs et pour la Fédération, de ces différentes actions de formation.
- C'est également une structure qui nous permet d'être plus professionnels en la matière et donc plus efficaces.
- Nous comptons beaucoup sur la mise en conformité de vos propres structures et de votre meilleure attention aux formations que nous allons dispensées pour que vous tiriez le maximum d'intérêt à utiliser l'Académie de Hockey.
- Jean-Jacques et Anaïs vous préciseront un certain nombre de points sur l'organisation et la gestion de cette nouvelle structure et quelles sont les conditions à mettre en place pour que vous tiriez le meilleur bénéfice.

5. La pénurie d'arbitres

- Nous sommes en situation de pénurie, nous sommes tous responsables de cette situation et il faut en sortir vite. A défaut nous prendrions le risque de tirer vers le bas nos championnats avec toutes les conséquences qui en résultent.
- Nous avons besoin de votre engagement et de vos initiatives pour nous aider à détecter, former, évaluer et animer le corps arbitral.
- Lucien et Jean-Jacques vous soumettront un projet qui bouleverse nos habitudes, qui vous responsabilise encore un peu plus. En mettant en place une équipe de superviseurs et en laissant l'initiative aux équipes de gérer elles-mêmes leur arbitrage, nous pouvons régler tant bien que mal la situation mais nous préparons surtout l'avenir.

6. La candidature de Paris pour l'organisation en 2024 des Jeux Olympiques et paralympiques.

- Cette candidature doit être officiellement déposée avant le 8 janvier 2016 et la décision de la ville hôte sera prise à **LIMA en juillet/août 2017**. Après une étude sur l'opportunité d'une candidature menée par **Bernard Lapasset** (Président du CFSI) la ville de Paris et la région Ile de France confirmeront certainement leur engagement en avril et mai prochains.
- Nous ne connaissons pas encore tous nos concurrents, mais trois pays sont officiellement candidats : **L'Allemagne, l'Italie, les Etats-Unis (Boston)** mais il faut s'attendre aux candidatures de l'Afrique du Sud, de la Turquie, du Qatar, de la Hongrie et de l'Azerbaïdjan. Une forte concurrence mais la France sportive est riche de nombreux atouts.
- **Le C.N.O.S.F souhaite positionner le mouvement sportif comme chef de file de la démarche.** Les Fédérations sont donc très concernées par ce projet très mobilisateur qui doit parler au plus grand nombre.
- Je vous communiquerai avant la fin du mois d'avril les principales caractéristiques de ce dossier de candidature et en particulier les points forts du dossier et les différents arguments qui visent à contrer ce des opposants au projet.
- Dans l'immédiat, le CNOSF implique les athlètes français et les fédérations pour **sensibiliser et mobiliser le Grand Public**. La fédération française de Hockey doit tenir toute sa place dans cette action.
- **Un événement mobilisateur les 25,26 et 27 septembre 2015.** Retenez bien ces dates, des opérations spéciales seront menées avec les médias pour **une mobilisation sur tous les terrains de hockey**. Il s'agira aussi de lever des fonds pour financer la phase préparatoire du dossier de candidature. »

3.5 Montant de la Cotisation Fédérale 2016/17

Application au 01/07/2015			
Cotisation Fédérale	01/07/2014	01/07/2015	01/07/2016
- 30 licenciés	60,00 €	65,00 €	65,00 €
de 30 à 50 licenciés	165,00 €	175,00 €	175,00 €
de 51 à 120 licenciés	380,00 €	400,00 €	400,00 €
121 à 250 licenciés	565,00 €	600,00 €	600,00 €
Plus de 250 licenciés	800,00 €	850,00 €	850,00 €

Pour les nouveaux Clubs exonération pendant 3 ans

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

3.6 Présentation et vote du budget pour l'exercice 2015

Cf. annexes 5a, 5b et 5c.

3.7 Intervention du Président de la Commission Communication et marketing

Cf. annexe 6.

3.8 Direction Technique Nationale : Perspectives

Cf. annexe 6.

3.9 Echanges autour de la politique de Développement

Cf. annexe 7.

3.10 C.S.N. : refonte des championnats et nouveau logiciel de gestion sportive

Cf. annexe 8.

3.11 C.N.J.A. : Perspectives

Cf. annexe 6.

3.12 Vers une Nouvelle Gouvernance...

Cf. annexe 6.

Fait à Paris le 23 décembre 2015

Olivier Moreau
Président de la F.F.H.

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of a large loop at the top and a long, sweeping tail that ends in a small hook.

Jean-Jacques Durchon
Secrétaire Général de la F.F.H.

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a series of sharp, angular strokes that form a distinctive shape.